



Syndicat Mixte  
du Marais de Saône

# QU'EST CE QUE LE MARAIS DE SAÔNE ?

Le Marais de Saône est une vaste zone humide d'environ 800 hectares située non loin de Besançon. Sa plus grande partie est située sur les communes de Saône et Morre, les zones périphériques débordent sur Fontain, Gennes, La Vèze et Montfaucon. Depuis 2001, le site est géré par le Syndicat Mixte du Marais de Saône.

## LE PASSÉ DU MARAIS

Très souvent, l'homme associe les zones humides à des milieux insalubres. Au cours du siècle dernier, ces milieux ont subi de nombreuses modifications dans le but d'augmenter les surfaces agricoles. Dans les années 70, l'intérêt et la richesse des zones humides ont enfin été démontrés. Un travail d'envergure a donc été impulsé pour redonner l'aspect naturel au marais.



## LE MARAIS AUJOURD'HUI

Le Marais est classé en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). De plus, il est inclus dans la zone Natura 2000 « Moyenne vallée du Doubs ». Le site est aussi labélisé « Espace naturel sensible » (ENS). La zone bénéficie d'une protection mais aussi d'un suivi de la faune, la flore et de l'eau par les agents et partenaires du syndicat.



La protection de cette zone humide passe aussi par la sensibilisation au grand public. Nous vous invitons donc à venir visiter le marais en autonomie, ou en visites guidées proposées par nos partenaires.

**L'inventaire  
ZNIEFF a pour  
objectif d'identifier et de  
décrire les secteurs à forts  
intérêts biologiques  
et leur état de conservation.**

**Natura 2000  
est un dispositif européen.  
Il a pour but de conserver la  
richesse biologique et géologique  
des milieux naturels tout en  
tenant compte des activités  
humaines.**